

Conseil Communautaire
Séance du 20 Octobre 2022

Délibération N° 2022 10 085 : Intercommunalité – Communication du rapport annuel d'activités 2021 pour la compétence « déléguée » afférente à la collecte et au traitement des Ordures Ménagères - Syvalorm

L'an deux mille vingt-deux, le 20 Octobre à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 13/10/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	34	Pouvoirs	3	Votants	37
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Patrick BETTON (suppléant de M. Sylvain BIDIER) ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; M. Pascal CHAPEAU (suppléant de Mme Catherine TRAPPLER) ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIÈRE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Claire COULONNIER	Dominique LANGEVIN
Laure DUTERTRE	François OLIVIER
Sabrina RAPPART	Excusée
Pascal MARIE	Excusé

Secrétaire de séance : Bruno Boulay

Y assistaient :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 25/10/2022

M. le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence communautaire sur la collecte et le traitement des Ordures Ménagères que la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé a confié aux syndicats : SMVL et SYVALORM ;

Considérant la communication du rapport annuel d'activités 2021 établi et approuvé par le Syvalorm :

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1. Prend acte du rapport annuel d'activités 2021 transmis par le Syvalorm auquel la Communauté de Communes adhère ;

2. Apporte les observations suivantes :

M. DUTHEIL regrette que ce document ne fasse pas mention de l'intérêt du passage à la C 0,5. Il doit être une aide à la prise de décision et considère que ce rapport n'est pas suffisamment complet car il manque d'argumentaire.

M. PETER précise que ce rapport retrace l'activité de 2021 où certes un travail préalable était mené. Mais c'est en 2022 que des communes sont passées en C0,5. Il reste du travail et le syndicat le sait bien. Il faut faire remonter au syndicat les points de difficultés rencontrés par les communes, et les solutions qui pourraient être apportées.

Il fait remarquer que l'augmentation de l'indicateur financier 2020 / 2021 est de 5,46 % avec comme explication l'augmentation liée à la hausse de la TGAP et la variation de la population. Or notre population a baissé. Et quant à la TGAP elle a augmenté de 18 € à 30 € la tonne, ce qui n'explique pas cet indicateur.

M. BOUSSION précise qu'il faut également tenir compte de la hausse des carburants.

M. le Président remercie les représentants qui siègent au Syndicat et leur demande de bien vouloir leur faire remonter les différents questionnements.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance
M. Bruno BOULAY**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes.